Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901136-20260302-DEL2026014-DE

République Française
Département Finistère
Commune de Lanmeur

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	13	17

Vote
A l'unanimité
Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Finistère
Le : 27/02/2026
Et
Publication ou notification du :
27/02/2026

L'an 2026, le 13 Février à 16:00, le Conseil Municipal de la Commune de Lanmeur s'est réuni à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Madame LUCAS Anne-Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/02/2026.

Présents : Mme LUCAS Anne-Catherine, Maire, Mmes : KULIGOWSKI Orlane, LE COZ Gaelle, MAZE Fabienne, RANNOU Catherine, ROUSVAL-DILASSER Morgane, MM : BODEUR Hervé, COSQUER Ludovic, DENIS Yvon, LE BERR Jean-Marc, LE DUFF Jean-Paul, LE NORMAND Marcel, MORIAMEZ Christian

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : LE JEUNE Valérie à Mme LE COZ Gaelle, LEROY-DENIEL Caroline à M. DENIS Yvon, QUENEA Anne à M. COSQUER Ludovic, M. MARTIN Alexis à Mme LUCAS Anne-Catherine
Excusé(s) : Mme LEMETTRE Julie, M. LE LOUS Nicolas

A été nommé(e) secrétaire : M. DENIS Yvon

DEL2026-014 – Locations verbales pour occupation du domaine public: Année 2026

Le Maire expose aux membres de l'assemblée les tarifs des locations verbales pour occupation du domaine public de l'année 2026

Il rappelle le tarif annuel pour implantation d'une annexe de bar sur trottoir, pour l'année 2025 à:
. Mme COSTIOU -TABAC BAR: 517 € (y compris l'agrandissement);
. M. et Mme LECOGGUEN - RESTAURANT « LE COMPAGNON » : 427 € ;
L'implantation d'une terrasse démontable de saison, sur domaine public à une somme forfaitaire de 98 €, par saison.

Il propose le tarif annuel pour implantation d'une annexe de bar sur trottoir, pour l'année 2026
. TABAC BAR: 527 € (y compris l'agrandissement);
. RESTAURANT « LE COMPAGNON » : 436 € ;
L'implantation d'une terrasse démontable de saison, sur domaine public à une somme forfaitaire de 100 €, par saison.

Le Conseil Municipal, Le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, décide:

. de fixer les montants suivants pour les locations verbales pour occupation du domaine public de l'année 2026:
-BAR ; -TABAC PMU: 527 € (y compris l'agrandissement);
. RESTAURANT « LE COMPAGNON » : 436 € ;

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901136-20260302-DEL2026014-DE

L'implantation d'une terrasse démontable de saison, sur domaine public à une somme forfaitaire de 100 €, par saison.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 26/02/2026

Le Maire
Anne-Catherine LUCAS

Secrétaire de séance
M. DENIS Yvon

Publicité des actes de la commune par publication papier et site internet le 27/02/2026

Madame LE MAIRE
Anne Catherine LUCAS

MAIRIE DE LANMEUR
Finistère